



EFFAT

EUROPEAN FEDERATION OF FOOD, AGRICULTURE AND TOURISM TRADE UNIONS

**Réunion du Comité Exécutif de l'EFFAT
BRUXELLES, les 3 et 4 mars 2020**

Point 7 de l'ordre du jour : **Cadre politique et suivi du plan d'action 2020-2021**



A) Rapport du Secrétaire général

Décision: le Comité exécutif prend connaissance et adopte les motions en tant que recommandation au Congrès

EFFAT



Rapport du Secrétaire général - Etat des lieux de l'EFFAT

Les premiers mois de travail ont été très stimulants et agités, principalement en raison de la nouvelle initiative de la Commission européenne sur les salaires minimums et le pacte vert de l'UE (stratégie "de la ferme à la table"). Mais aussi, parce que pendant les trois premiers mois de mon affectation en tant que secrétaire général, j'étais responsable de deux organisations : EFFAT et NU HRCT. Fin janvier, j'ai terminé tout mon travail pour mon ancienne organisation et depuis le début du mois de février, l'EFFAT se concentre entièrement sur son travail, tant au niveau politique qu'administratif.

J'apprécie beaucoup cette mission et j'attends avec impatience les défis à venir, en collaboration avec le secrétariat et tous les affiliés de l'EFFAT, pour mettre en œuvre le cadre politique et le plan d'action que nous avons adoptés pendant le congrès. Je suis convaincu que vous constaterez bientôt des changements dans la manière dont l'EFFAT travaille et organise ses activités.

J'ai également créé des comptes sur les médias sociaux afin de renforcer la communication et la présence de l'EFFAT sur les médias sociaux, mais aussi pour permettre à nos affiliés de suivre les activités découlant de ma mission de secrétaire général de l'EFFAT :

Vous pouvez me retrouver sur Twitter et Facebook à titre personnel :

Twitter : @EFFAT_GS

Facebook : @EFFATGS

Secrétariat

J'ai reçu beaucoup de soutien de la part de tout le personnel et des commentaires positifs de la part du secrétariat. Je vois beaucoup de potentiel dans notre secrétariat et je suis impatient de développer notre travail. Nous commençons déjà à remanier certaines des responsabilités pour rationaliser nos nombreuses activités et j'espère que nous pourrions créer une EFFAT plus efficace et plus forte. Mais comme je l'ai dit au Congrès, cela ne sera possible qu'avec votre soutien.

Questions relatives au personnel

Secrétaire général adjoint

Selon les statuts de l'EFFAT, le secrétaire général peut nommer un secrétaire général adjoint issu du secrétariat et le comité exécutif doit confirmer cette désignation. Le secrétaire général adjoint aide à gérer les opérations du secrétariat et assume diverses autres responsabilités déterminées par le secrétaire général. Je voudrais nommer à nouveau Enrico Somaglia au poste de secrétaire général adjoint, avec la responsabilité particulière de la coordination sectorielle et du travail politique de l'UE. Enrico continuera également à coordonner le travail de l'EFFAT dans les STN, mais le futur secrétaire politique responsable du secteur de l'alimentation, des boissons et du tabac s'occupera de certains travaux des STN et des CEE à l'avenir, comme le fait déjà Kerstin pour certaines des entreprises du secteur du tourisme. Cela allégera la charge de travail d'Enrico et donnera également la possibilité à notre futur secrétaire responsable du secteur FDT d'avoir un lien direct avec les entreprises et les ateliers.

Coordinateur mondial/européen de l'UITA pour la restauration rapide



Il a été décidé, conjointement avec l'UITA, que le nouveau coordinateur mondial du Fast Food serait basé au bureau de l'EFFAT à Bruxelles. Il sera chargé de coordonner les campagnes et les combats en cours des travailleurs de la restauration rapide dans plusieurs pays européens. Ce projet fait partie d'un projet expérimental de 9 mois que l'UITA a accepté de financer avec l'EFFAT et le SEIU. Nous avons proposé un contrat de projet à Jonathan Johansson de Suède et il commencera à travailler sur ce projet pilote début mars.

Secrétaire politique pour le secteur alimentaire

Notre secrétaire politique pour l'alimentation, les boissons et le tabac, Estelle Brentnall, est en train de passer à autre chose puisqu'elle prendra la tête du secteur maritime de la Fédération européenne des travailleurs des transports (ETF) au début du mois de mars. Nous souhaitons à Estelle tout le succès possible dans ses futurs projets et la remercions pour sa grande contribution au secteur du FDT.

À la mi-janvier, l'EFFAT a publié la vacance du poste de secrétaire politique du FDT, avec une date limite fixée au 24 février. Pour l'instant, le poste vacant n'a circulé que parmi nos affiliés et notre réseau syndical européen. L'EFFAT a reçu 9 candidatures de nombreux candidats intéressants ayant une solide expérience syndicale et certains ayant également une expérience du travail syndical au niveau européen. Nous avons déjà organisé une première série d'entretiens téléphoniques avec sept candidats et nous avons l'intention d'organiser bientôt la première série d'entretiens en face à face avec trois ou quatre candidats possibles.

Chargée de communication : couverture des congés de maternité

Notre responsable de la communication, Maddalena Colombi, partira en congé de maternité en mai pour six mois. Pour couvrir son absence, nous avons décidé d'offrir un contrat de remplacement à Stephen Gilmore du Royaume-Uni jusqu'à son retour. Stephen a fait un stage à l'EFFAT pendant la période du congrès.

Mise en œuvre du plan d'action 2020-2021

Depuis le congrès de l'EFFAT en novembre, l'objectif principal du secrétariat est de déployer notre plan d'action. Le secrétariat estime qu'il est important d'assurer le suivi du plan d'action pour voir si nous pouvons tenir nos engagements. Nous élaborons actuellement des instruments de rapport pour suivre la mise en œuvre du plan d'action et nous avons l'intention de le présenter lors de notre réunion de septembre.

Ces derniers mois, l'accent a été mis sur la défense des intérêts de l'UE, en raison de la présentation du programme de travail et des priorités de la nouvelle Commission européenne. Ce travail concerne principalement 2 des 3 grandes priorités du plan d'action : **Priorité 2**. Des *négociations collectives plus fortes et plus étendues* et la **priorité 3 Une Europe plus juste pour les travailleurs et une chaîne d'approvisionnement alimentaire durable**.

Au cours des quatre derniers mois, le secrétariat de l'EFFAT a mis l'accent sur l'élaboration de nouvelles positions concernant les politiques européennes liées à nos secteurs. Dans le cadre de cette réunion du comité exécutif, nous avons l'intention de discuter et éventuellement d'approuver une position "de la ferme à la fourchette" (F2F), une résolution sur l'accord de libre-échange UE-Mercosur et une position renouvelée sur la PAC qui souligne nos exigences en vue de la prochaine réforme post-2020. Tous ces nouveaux documents ont été mis à la disposition de nos affiliés avant la réunion. Nous attendons les commentaires et les contributions de nos affiliés et des membres du Comité exécutif.



Au cours de ces deux jours, nous vous informerons également sur d'autres questions politiques européennes importantes pour nos secteurs.

L'un des objectifs de l'EFFAT dans le plan d'action 2020-2021 était de renforcer la voix de l'EFFAT vis-à-vis des employeurs et des institutions européennes. Depuis le Congrès de novembre, le secrétariat de l'EFFAT a donné la priorité à cette partie du plan d'action par le biais de la communication et de réunions avec diverses parties prenantes au niveau de l'UE afin d'influencer l'adoption des politiques de l'UE autour de dossiers importants tels que la réforme de la PAC, le Green Deal, la stratégie Farm2Fork et l'initiative sur le salaire minimum. Nous avons notamment rencontré le commissaire à l'emploi et aux droits sociaux et le chef de cabinet adjoint du commissaire à l'agriculture.

Nous avons également organisé plusieurs réunions avec nos partenaires sociaux pour renforcer le dialogue social sectoriel européen et développer des synergies afin de relever certains des défis qui touchent nos secteurs. À cet égard, nous avons également étudié la possibilité de lancer des projets communs. Par exemple, nous lançons un nouveau projet avec nos partenaires sociaux dans le secteur du sucre sur l'avenir de l'industrie sucrière et nous avons organisé une réunion avec les nouvelles personnes chargées de la communication et du dialogue social chez Food Drink Europe afin d'explorer les points communs possibles autour de certains aspects de la durabilité de la chaîne d'approvisionnement alimentaire

Au cours des derniers mois, nous avons coopéré étroitement avec d'autres FSE et la CES sur diverses questions intersectorielles, par exemple sur les travailleurs des plates-formes, la restauration aérienne, l'initiative sur le salaire minimum, les CEE, l'écart de rémunération entre les sexes, la diligence raisonnable, la transition équitable et Brexit.

Notre travail dans les STN s'est également poursuivi et nous avons continué à aider nos affiliés dans plusieurs entreprises en restructuration (par exemple Coca Cola, Asahi et Continental Food). Nous avons également, après presque 3 ans de négociations, finalisé les négociations avec les partenaires européens de Coca Cola. Le chemin a été long, mais nous avons maintenant obtenu des droits d'information et de consultation pour environ 25 000 employés du groupe.

Dans les mois à venir, l'accent sera davantage mis sur la **priorité 1 "Organiser, combattre et gagner"** : *Une recette pour un EFFAT plus fort*. Nous prévoyons, entre autres, des initiatives autour de l'autonomisation des jeunes travailleurs, de l'identification de projets d'organisation, du développement de notre stratégie de communication et de l'organisation de la solidarité transfrontalière. Il est également important de mentionner que nous avons discuté de la manière d'améliorer la coordination entre l'EFFAT et l'UITA sur diverses questions, luttes et campagnes communes, entre autres People Before Profit, et la campagne mondiale pour la restauration rapide.

Il convient néanmoins de mentionner qu'après le succès de notre séminaire sur l'organisation et le rôle que les CEE peuvent jouer dans le soutien à l'organisation, qui s'est tenu en novembre à Florence, certains projets d'organisation possibles ont vu le jour.

Vous recevrez bien sûr plus d'informations sur notre travail dans les rapports des secteurs et des commissions.



Groupe de coordination

Le groupe de coordination nouvellement créé s'est réuni pour la première fois les 6 et 7 février pour préparer la réunion du Comité exécutif de mars et élaborer l'ordre du jour. Le secrétaire général et le président ont également profité de l'occasion pour consulter le groupe sur la manière dont l'EFFAT devrait répondre à la réponse de la CES à la première phase de consultation des partenaires sociaux sur une éventuelle initiative relative aux salaires minimums et aux négociations collectives. Il est ressorti clairement de cette discussion que je devais consulter le Comité exécutif par le biais d'une procédure écrite, comme le statut le permet lorsque des décisions urgentes doivent être prises. Parmi les autres sujets à l'ordre du jour figuraient le suivi des questions financières et d'adhésion et les décisions sur le rôle futur du groupe de coordination. Sa prochaine réunion aura lieu le 20 mai à Sofia, en Bulgarie, dans le cadre de l'Assemblée générale du secteur agricole.

Processus de salaire minimum

Ursula Von der Leyen, avant d'être élue présidente de la Commission européenne, a déclaré devant le Parlement européen son intention d'agir sur le salaire minimum avec une initiative à développer en ce qui concerne les différents marchés du travail.

Dans les orientations politiques de la Commission européenne nouvellement confirmée, elle a précisé : dans les 100 premiers jours de mon mandat, je proposerai un instrument juridique pour garantir que chaque travailleur de notre Union bénéficie d'un salaire minimum équitable. Cela devrait leur permettre de vivre décemment là où ils travaillent. Les salaires minimums doivent être fixés selon les traditions nationales, par le biais de conventions collectives ou de dispositions légales.

Le 14 janvier 2020, un document de consultation de première étape a été envoyé aux partenaires sociaux européens (dont l'EFFAT) conformément à l'article 154 du TFUE.

Depuis que cette proposition annoncée a été faite, l'EFFAT a consulté régulièrement ses affiliés et a mené plusieurs initiatives, dont une réunion de consultation extraordinaire qui a eu lieu le 28 novembre. À la suite de cette réunion, l'EFFAT a rédigé un document de position intitulé "Renforcer la négociation collective et garantir un salaire vital aux travailleurs européens". "Le document définit les objectifs et les lignes rouges de l'EFFAT en ce qui concerne cette initiative annoncée et nous prévoyons de l'adopter lors de cette réunion du Comité exécutif.

De plus, l'EFFAT a partagé avec ses affiliés le document de consultation de la Commission européenne ainsi que le projet de réponse de la CES. Les affiliés de l'EFFAT ont été invités à envoyer des commentaires et des propositions d'amendement, qui ont été transmis à la CES.

Enfin, nous avons consulté le Comité exécutif sur la manière dont l'EFFAT devrait voter sur la proposition de réponse de la CES à la première phase de consultation des partenaires sociaux de la Commission. Le résultat du vote a été tout à fait décisif. La majorité des membres exécutifs (77% des voix) ont souhaité que l'EFFAT vote OUI concernant la proposition de la CES. Avec ce résultat clair, l'EFFAT a voté OUI à la réponse de la CES à la première phase de consultation des partenaires sociaux au titre de l'article 154 du TFUE sur une éventuelle action visant à relever les défis liés aux salaires minimums équitables. Comme la majorité des 2/3 a également été atteinte au sein de la CES, la réponse a été envoyée à la Commission.



Les résultats de la consultation du Comité exécutif :

Nombre de membres du Comité exécutif ayant le droit de vote : 85

Nombre total de votes reçus : 65

Voté Oui : 50

Voté no : 3

Abstentions : 12

Calendrier des réunions du SG

Depuis le 5^e congrès de l'EFFAT à Zagreb, j'ai participé à diverses réunions et activités organisées par nos affiliés, notre organisation mondiale UITA et d'autres partenaires européens.

Au cours des six mois (mars-août), le secrétaire général doit assister aux réunions et activités suivantes

- Comité exécutif de la CES, 9-10 mars, Bruxelles, Belgique
- Comité des jeunes de l'EFFAT 11-12 mars, Sesimbra, Portugal
- Conseil européen du sud-est de l'EFFAT 16-18 mars, Ljubljana, Slovénie
- FNV, 24 mars, Utrecht, Pays-Bas
- Affiliations finlandaises, 26 mars, Helsinki, Finlande
- Groupe de pilotage "Cacao" de l'EFFAT, 30-31 mars, Hambourg, Allemagne
- Flai Cgil ExCom, 15 avril, Rome, Italie
- SSDC Food, 16 avril, Bruxelles, Belgique
- UITA, Conférence mondiale sur l'alimentation rapide, 22 avril, Chicago, États-Unis
- SEIU, Convention, 23-25 avril, Chicago, États-Unis
- SEKER.Is, Conférence sur la numérisation, 27-28 avril, Antalya, Turquie
- Comité exécutif de l'UITA, 5-8 mai, Genève, Suisse
- Réunions du groupe directeur de l'UITA à l'hôtel 12-14 mai, Madrid, Espagne
- Assemblée générale de l'EFFAT Agriculture, 18-19 mai, Sofia, Bulgarie
- Groupe de coordination de l'EFFAT, 20 mai, Sofia, Bulgarie
- Congrès IndustriAll Europe, 26-27 mai, Thessalonique, Grèce
- Comité exécutif de la CES, 3-4 juin, Bruxelles, Belgique
- Conférence du comité STN de l'EFFAT, 16-18, Rome, Italie
- Conférence de l'UITA sur la viande, 23-24 juin, Calgary, Canada
- Conférence politique "Unite the Union", 29-1 juin/juillet, Liverpool, Royaume-Uni
- Université d'été de la CES, 2-3 juillet, Berlin, Allemagne